

VIE SYNDICALE 81



SNUipp Tarn
2, av Colonel Teyssier
81000 ALBI

VIE SYNDICALE 81 SNUipp TARN
2 Avenue Col. Teyssier - 81 000 ALBI

Tél: 05 63 38 44 34
Fax: 05 63 38 34 28
E-mail: snu81@snuipp.fr



P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

N° 89 septembre 2005 1.50 €

SOMMAIRE

- EDITO P 1
- Rendez-vous du 4 octobre
- Consignes de grève P 2
- Lettre aux parents
- Tour d'horizon de rentrée
- Et les salaires ?
- Retraité-es et syndiqué-es

PERMANENCES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Mercredi :
de 14h / 17h

Tel : 05.63.38.44.34
Fax : 05.63.38.24.28
E-mail : snu81@snuipp.fr

MARDI 4 OCTOBRE GRÈVE

9h : Assemblées Générales
Albi, salle Agora, lycée Bellevue (lieu sous réserve)
Castres, maison des syndicats et associations

13h : bilan départemental
des AG

MANIFESTATION

15h : Place du Vigan, Albi

- pour une politique ambitieuse en matière de **salaires** et de **pensions**,
- pour la défense et le développement de **l'emploi**, contre la **précarité** et les remises en cause des **droits des salarié-es** du public et du privé,
- pour la défense et l'amélioration des **services publics**,
- pour un service public laïque d'Éducation qui assure la réussite de tous, pour des **moyens budgétaires** à la hauteur, une autre politique de l'éducation, pour **l'abandon de la loi Fillon** et de ses décrets d'application,
- pour le développement de la **recherche**
- **contre le transfert** des missions et des personnels aux collectivités territoriales

Le [snuipp81](http://81.snuipp.fr) en direct sur :
<http://81.snuipp.fr/>
Actualités, modèles de courriers, renseignements professionnels, solidarité...

MARDI 4 OCTOBRE : PUBLIC, PRIVÉ ENSEMBLE, EN GRÈVE ET DANS LA RUE !

APPEL UNITAIRE DES CONFÉDÉRATIONS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ, DES FÉDÉRATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE, DES FÉDÉRATIONS DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Rejoignez-nous !
Syndiquez-vous au
SNUipp-FSU

C'est dans un cadre unitaire rarement égalé que les organisations syndicales appellent à faire grève et à manifester le 4 octobre prochain. Il est vrai que les attaques du gouvernement s'accroissent de jour en jour :

- précarisation accrue dans le public et le privé: Contrat Nouvelle Embauche, Contrats d'avenir, Contrat d'Accompagnement à l'emploi, Emplois de Vie Scolaire, PACTE, CDI fonction publique,...
- suppressions d'emplois annoncées pour le prochain budget,
- réforme fiscale renforçant les inégalités et privant les services publics de moyens,
- transferts et privatisations de services publics comme les transports ou l'énergie,...
- dans l'éducation : passage en force des décrets d'application de la Loi Fillon, mise en place du plan Borloo, diminution des moyens tant en terme de créations insuffisantes pour les écoles que de suppressions de postes pour les lycées et les collèges, relai par le ministre des revendications de l'enseignement privé en terme de besoins !

Tout cela dans un contexte d'accentuation de la répression :

- plan de prévention du terrorisme inquiétant pour les libertés individuelles,
- culpabilisation et pénalisation des chômeur-ses,
- pénalisation de l'action syndicale et citoyenne et en particulier celle du mouvement lycéen contre la Loi Fillon,...

Dans le même temps, des entreprises n'hésitent pas à licencier les salarié-es pour accroître leurs profits et du côté de l'Europe les gouvernements tentent de faire rentrer par la fenêtre la directive Bolkestein que la mobilisation avait fait sortir, pour un temps, par la porte.

C'est tout un projet de société que l'on veut nous imposer,
un projet de société que nous refusons,
un projet de société aux antipodes de notre revendication de plus de justice sociale.

Aussi nous serons massivement en grève MARDI 4 OCTOBRE
et nous manifesterons à 15h à Albi, Place du Vigan
avec l'ensemble des salarié-es, des retraité-es et des privé-es d'emploi
Nous nous retrouverons également dans les assemblées générales
pour débattre et réfléchir ensemble aux suites de l'action :

9 heures

Albi : salle Agora, lycée Bellevue (lieu sous réserve)
Castres : Maison des associations et des syndicats
13 h : bilan départemental des AG,
amphithéâtre du lycée Bellevue à Albi



CONSIGNES DE GRÈVE

Qui fait grève ? L'ensemble des enseignant-es, titulaires, non-titulaires, en formation, en stage, et les directeurs-trices d'école (car ils ne sont ni chef d'établissement, ni fonctionnaire d'autorité).

Des pressions sont parfois exercées sur les directeurs par l'Administration pour maintenir les écoles ouvertes. Il s'agit d'un abus de pouvoir. Seule une réquisition individuelle, signée du préfet (procédure exceptionnelle, jamais utilisée) est à prendre en considération. L'Inspecteur d'Académie n'en a pas le pouvoir.

Les aides-éducateurs, les AVS, et les assistants d'éducation ont également le droit de grève.

Les grévistes informent les familles dès que possible, et au plus tard la veille par écrit qu'il n'y aura pas de classe. La lettre d'information aux parents peut être confiée aux enfants en prenant les précautions d'usage : pli cacheté ou agrafé, remis à la sortie des locaux scolaires.

Ils informent également le-la directeur-trice et tous, toutes celles et ceux qui sont concerné-es par l'organisation d'une activité à laquelle eux ou leurs élèves participent (transport, piscine...).

S'il y a des non grévistes, la surveillance des élèves leur incombe.

La veille au soir, le-la directeur-trice affichera un tableau des services qui devront être assurés par les maîtres-ses présent-es (accueil, récréation, garderie, cantine, étude). Le faire émarger par les maîtres-ses concerné-es.

Si tous les maîtres-es sont grévistes, l'école est fermée. Apposer une affiche à la porte de l'école annonçant "école en grève, pas de classe". Si c'est le cas, ajouter : "pas de cantine, pas d'étude, pas de garderie". Prévenir le maire.

N'accorder aucun crédit aux informations de la radio, de la télévision, de la presse qui transmettent des communiqués indiquant que les écoles assurent l'accueil des élèves.

LETTRE AUX PARENTS

La réussite de tous les élèves est notre préoccupation première. Aujourd'hui, malgré les progrès réalisés par l'école, trop d'élèves encore sont en situation d'échec. Les enseignants souhaitent travailler mieux et faire évoluer leur métier. La loi Fillon imposée par le gouvernement, non seulement ne répond pas aux attentes des enseignants mais tourne le dos à leurs exigences pour les élèves. Des solutions existent : plus de maîtres que de classes pour le travail en petit groupe, aide pour les élèves en difficulté, une meilleure formation, du temps de concertation pour le travail d'équipe ...

Aujourd'hui, tous les parents qui le souhaitent ne peuvent inscrire leurs enfants à l'école maternelle dès deux, trois ans. Le nombre d'élèves par classe reste trop élevé dans de nombreux endroits et les postes créés à la rentrée 2005 sont insuffisants (seulement 700 créations de postes pour 45 000 élèves supplémentaires, soit 1 poste pour 64 élèves). Au sein des écoles, les enseignants ont peu de moyens pour aider les élèves en difficulté.

La loi du 11 février 2005 prévoit la scolarisation dans les écoles de tous les élèves en situation de handicap. Ce nouveau droit, que nous soutenons, n'est malheureusement pas accompagné des moyens supplémentaires indispensables.

Nous ne voulons pas que le manque de moyens compromette l'avenir des élèves et notre ambition pour l'école. Nous sommes attachés aux missions de service public, notamment celles de l'école. Tous les élèves doivent avoir les mêmes chances de réussite.

Par ailleurs, comme beaucoup de salariés, nous subissons une baisse importante de pouvoir d'achat. L'augmentation des prix n'est pas compensée par les augmentations de salaire.

Comme vous, nous n'acceptons pas l'augmentation du chômage et de la précarité. Le Contrat Nouvel Emploi, qui autorise le licenciement sans justification de la part de l'employeur, va particulièrement affecter les jeunes.

Dans les écoles, le Ministre a annoncé la création des Emplois de Vie Scolaire : ces jeunes seront recrutés sur des contrats précaires à temps partiel de 6 à 24 mois, sans avenir, pour un salaire de 500 à 600 euros mensuels. Ce dont l'école a besoin ce sont des emplois stables et durables.

C'est pour exiger un budget à hauteur des besoins éducatifs, pour répondre aux nouveaux enjeux de l'école, pour l'emploi et les salaires, pour le développement des services publics, qu'à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, nous serons en grève le mardi 4 octobre 2005.

TOUR D'HORIZON DE RENTRÉE

◆ Effectifs :

Avec seulement 700 postes de PE créés pour 46 000 élèves en plus à cette rentrée (1 poste pour 64 élèves), les conditions d'enseignement et d'accueil des élèves sont plus difficiles. Dans notre département cette situation a engendré des refus d'ouvertures de classes, a accentué la remontée des effectifs, va créer des problèmes de remplacement. Le budget 2006 qui se prépare actuellement est de même nature.

◆ La maternelle :

La scolarisation des enfants de 2/3 ans continue de régresser (36% en 1990, 21,8% à cette rentrée) et celle des enfants de trois ans n'est plus assurée partout, notamment en milieu rural. Les effectifs par classe augmentent partout et les normes d'ouverture restent trop élevées.

◆ Remplacements :

Les postes des TR/ZIL sont en nombre insuffisants. L'Inspection demande de plus en plus souvent de répartir les élèves.

◆ Plus de maîtres que de classes :

Un besoin qui grandit ! Pour pouvoir travailler en petits groupes, mieux prendre en charge les enfants en difficulté, il est indispensable d'attribuer aux écoles plus de maîtres que de classes. Ce sont les enfants en difficulté qui profitent le plus des situations pédagogiques variées. Cela doit s'accompagner de créations d'emplois statutaires d'enseignants.

◆ RASED, enseignement spécialisé :

Les RASED sont souvent incomplets et n'interviennent pas dans toutes les écoles. Les départs en formation sont insuffisants même pour compenser les départs en retraite. Les vacances de postes désorganisent fortement les réseaux existants.

◆ Accueil des enfants en situation de handicap :

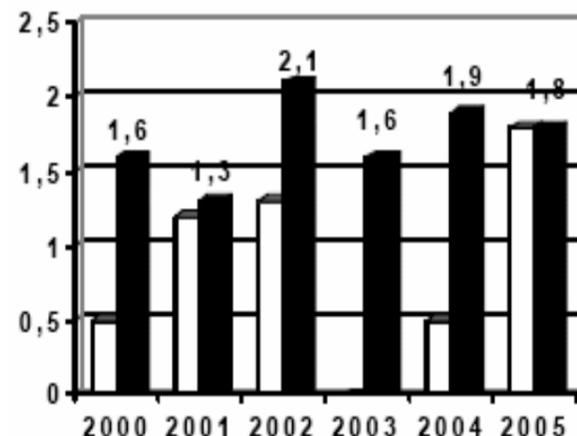
La loi du 11 février 2005 prévoit l'inscription dans les écoles de tous les élèves en situation de handicap. Ce nouveau droit n'est

pas accompagné des moyens nécessaires : auxiliaires de vie scolaire qualifiés, formation, postes spécialisés, prise en compte de l'intégration dans l'effectif de la classe...

◆ Direction et fonctionnement des écoles :

Plus de 4 400 écoles fonctionnent encore avec une direction vacante. Dans les écoles, la grève administrative se poursuit. Le Ministre ne répond toujours pas aux demandes de temps de décharge pour la direction et le fonctionnement de l'école, de postes de secrétariat, la mise à disposition de matériel (reprographie, informatique, fax etc. ...) et une amélioration de la rémunération. La seule mise en place du dispositif des EVS ne peut répondre aux problèmes posés.

ET LES SALAIRES ?



Évolution comparée des salaires de la Fonction Publique et des prix

En clair : salaires de la Fonction Publique
En foncé : prix hors tabac

RETRAITÉ-ES ET SYNDIQUÉ-ES

Continuer à être syndiqué-es à la retraite : par solidarité avec les plus jeunes.

Bien sûr, les retraité-es doivent aussi se défendre (pouvoir d'achat ...), ce qui suppose d'être organisé-es et donc syndiqué-es. Mais surtout, quand on vient de quitter la profession, on ne peut laisser de côté ce qui a été l'essence de toute une vie active : l'Ecole Publique, la Laïcité, l'Egalité des Chances pour tous-tes les élèves. Face aux mauvais coups qui continuent de s'abattre sur le Service Public d'Éducation, il est légitime d'être aux côtés des jeunes collègues pour les épauler dans les luttes. Dans ces conditions, la syndicalisation est un acte naturel.

Retraitables ?

Dans quelques années vous allez prendre votre retraite, vous voudriez savoir quel sera le taux de votre pension ? Sachez que le SNUipp peut vous le calculer à condition que vous lui adressiez un état de vos services.

KISAITOU EN LIGNE

Le KISAITOU est le mémento administratif du SNUipp. Vous pouvez le consulter en ligne à l'adresse ci dessous

<http://www.snuipp.fr/Kisaitou/Kisaitou.html>

Vous pouvez aussi commander auprès de la section l'exemplaire papier avec le CD Rom des textes officiels aux prix de 23€ pour les syndiqué-es et 30€ pour les non syndiqué-es.